

2025

Programme

DFG / LFA

Musique

Tronc commun

Classes

2^{nde}, 1^{ère}, terminale

Table des matières

1. Fondements et finalités de l'enseignement musical	3
1.1. Objectifs éducatifs de la discipline musique	3
1.2. Objectifs	3
1.3. Enjeux méthodologiques	4
1.4. Évaluation des acquis	4
2. Compétences et contenus	4
2.1. Compétences procédurales	4
2.2. Principes d'organisation des contenus d'enseignement	5
2.3. Contenus disciplinaires et pistes pédagogiques	5
Classe de Seconde	5
Percevoir et comprendre la musique	6
Créer de la musique	6
Interpréter la musique	6
Réfléchir sur la musique	6
Cycle terminal – Première et Terminale	7
Percevoir et comprendre la musique	7
Créer de la musique	7
Interpréter la musique	7
Réfléchir sur la musique	8
3. Verbes consignes	9

1. Fondements et finalités de l'enseignement musical

1.1. Objectifs éducatifs de la discipline musique

L'enseignement musical contribue à la promotion de la culture spécifique du Lycée Franco-Allemand (LFA), en soutenant le développement d'une formation binationale, plurilingue, interculturelle et démocratique. Il permet à chaque élève d'étudier, de s'exprimer et de créer à travers les pratiques artistiques et l'étude des œuvres, dans une perspective critique, sensible et réfléchie.

Formation binationale

- L'enseignement musical met en valeur les répertoires, traditions et esthétiques de l'espace culturel franco-allemand et européen, et favorise une compréhension comparée de leurs spécificités, continuités et évolutions.
- L'approche croisée des œuvres, des pratiques et des langages développe une conscience biculturelle et participe à la construction d'une identité européenne.

Formation plurilingue

- L'analyse de textes chantés en langue allemande et française, les échanges sur les œuvres et les productions artistiques bilingues contribuent à l'enrichissement lexical, expressif et conceptuel des élèves dans les deux langues.

Formation interculturelle

- Les activités musicales favorisent la rencontre avec une grande diversité d'esthétiques, de formes et de fonctions musicales issues de différentes cultures et époques.
- Les élèves développent leur capacité à reconnaître, accueillir et interroger la pluralité des expressions musicales dans une posture de curiosité, de respect et de dialogue.

Formation démocratique

- La pratique musicale collective repose sur l'écoute, la coopération et la coresponsabilité. Elle développe des compétences sociales fondamentales et participe à l'apprentissage du vivre ensemble.
- L'étude de la musique dans ses relations à la société, à la politique et aux conflits permet aux élèves de prendre conscience du rôle actif de l'art dans les enjeux contemporains.

1.2. Objectifs

L'enseignement de la musique au LFA vise à développer les compétences suivantes, en cohérence avec les pôles de compétences procédurales décrits dans la section 2.1 :

Compétences disciplinaires

- Analyser, comprendre et interpréter des œuvres musicales issues de contextes variés (percevoir et comprendre la musique).
- Pratiquer la musique de manière inventive et informée (créer de la musique).

Compétences linguistiques

- Mobiliser un vocabulaire musical précis et nuancé (réfléchir sur la musique).
- Développer l'aisance dans les échanges argumentés autour des œuvres et des pratiques (réfléchir sur la musique, interpréter).

Compétences transversales

- Mobiliser des savoirs culturels, historiques et sociaux pour enrichir la perception et l'interprétation des œuvres (percevoir et comprendre, réfléchir).
- Développer des méthodes de travail rigoureuses, collaboratives et créatives (Créer, interpréter).
- Être capable d'initiatives personnelles dans des projets artistiques, de recherche ou d'analyse (créer, réfléchir).

1.3. Enjeux méthodologiques

L'enseignement musical adopte une approche globale et transversale :

- Il articule théorie, pratique et réflexion dans des situations concrètes et souvent collectives.
- Il privilégie une pédagogie de projet et une pluralité de démarches (expérimentation, analyse, production, interprétation).
- Il s'appuie sur des supports variés (partitions, enregistrements, vidéos, textes critiques, iconographie, dispositifs numériques, IA...).
- Il valorise la complémentarité des approches françaises et allemandes pour nourrir les regards croisés sur les œuvres et les pratiques musicales.

1.4. Évaluation des acquis

L'évaluation est à la fois formative (observations, feedback, auto-évaluation, bilans intermédiaires) et sommative (épreuves orales, écrites, pratiques, projets). Elle prend en compte :

- Les connaissances acquises (repères culturels, notions).
- La qualité des pratiques (interprétation, création, écoute active).
- La capacité d'analyse, de réflexion et d'argumentation.

L'évaluation s'effectue dans les deux langues de scolarisation et tient compte de la progressivité des apprentissages.

2. Compétences et contenus

2.1. Compétences procédurales

Les compétences se développent de manière continue tout au long du parcours musical. Elles s'organisent selon quatre pôles :

Percevoir et comprendre la musique

- Écouter activement des œuvres musicales diverses.
- Identifier leurs éléments constitutifs et les situer dans leurs contextes culturels.
- Analyser et interpréter les procédés musicaux.

Créer de la musique

- Imaginer et structurer une idée musicale.
- Expérimenter des techniques variées, acoustiques ou numériques.
- Réaliser des créations individuelles ou collectives.

Interpréter la musique

- Chanter ou jouer en soliste ou en groupe.
- Adapter son interprétation à un style ou un public.
- Participer à la vie artistique de l'établissement.

Réfléchir sur la musique

- Argumenter à l'oral et à l'écrit à partir d'une expérience musicale.
- Relier la musique à des enjeux esthétiques, culturels et critiques.

2.2. Principes d'organisation des contenus d'enseignement

Dans le cycle terminal, une attention particulière est portée à la dimension diachronique des œuvres et des pratiques musicales. Les élèves sont amenés à situer les productions artistiques dans le temps long, à repérer les filiations stylistiques, les ruptures et les continuités. Toutefois, une approche strictement chronologique est à éviter : elle peut limiter la compréhension transversale des œuvres et appauvrir les croisements esthétiques et culturels. L'histoire de la musique sert d'outil d'analyse pour mieux comprendre l'évolution des langages musicaux et les enjeux de mémoire, de patrimoine ou de société qu'ils impliquent. Cette perspective historique enrichit l'analyse et ouvre sur une compréhension nuancée des constructions culturelles de la modernité.

Enfin, les apprentissages peuvent être organisés autour de **perspectives thématiques**, renouvelées chaque année, telles que :

- Musique et mémoire
- Hybridation des langages
- Art et pouvoir
- Musique et espace
- Relativité des goûts et des valeurs

Ces perspectives stimulent la curiosité intellectuelle, encouragent les liens interdisciplinaires et permettent de structurer les apprentissages autour de grandes questions artistiques, culturelles et citoyennes. Elles préparent les élèves à une prise de parole éclairée, personnelle et engagée sur les œuvres musicales et les pratiques culturelles.

2.3. Contenus disciplinaires et pistes pédagogiques

L'organisation des contenus suit une progression cohérente, adaptée aux spécificités pédagogiques du LFA. Elle repose sur les quatre pôles de compétences (cf. 2.1).

Classe de Seconde

En classe de Seconde, l'enseignement musical constitue un espace de découverte et d'exploration. L'objectif est d'éveiller la curiosité des élèves, de diversifier les pratiques et de construire les premiers repères nécessaires à une compréhension sensible et structurée des phénomènes musicaux.

L'approche est résolument plurielle : elle articule la perception, la création, l'interprétation et la réflexion dans un cadre souple et évolutif. Les thématiques abordées — telles que les liens entre musique et récit, identité, geste, société ou médias — visent à relier l'expérience musicale à des dimensions artistiques, culturelles et personnelles. Les dispositifs pédagogiques privilégient les démarches actives et la coopération, tout en encourageant la prise de parole et l'expression liées aux pratiques musicales actuelles.

Les contenus sont organisés selon quatre axes de compétences :

Percevoir et comprendre la musique

L'élève développe sa capacité à écouter activement et à identifier les éléments constitutifs d'une œuvre (structure, formes, langages, styles). Il apprend à situer les œuvres dans leur contexte historique, culturel et esthétique.

Les élèves peuvent :

- Reconnaître les formes musicales simples et leurs caractéristiques ;
- Identifier les éléments expressifs d'un extrait musical (dynamique, rythme, timbre, texture...) ;
- Situer une œuvre dans un cadre stylistique ou culturel à partir d'indices sonores ;
- Comparer des extraits issus de traditions ou d'époques différentes.

Créer de la musique

Les élèves explorent des matériaux sonores, structurent une idée musicale et réalisent des créations simples à partir de dispositifs variés. L'accent est mis sur l'inventivité, l'expression personnelle et la collaboration.

Les élèves peuvent :

- Improviser à partir d'un motif, d'un texte ou d'un stimulus visuel ;
- Réaliser collectivement une courte pièce à partir de consignes simples ;
- Expérimenter des outils numériques pour créer un paysage sonore ou une séquence musicale ;
- Structurer une idée musicale dans une forme claire et expressive, compréhensible par l'auditeur.

Interpréter la musique

Les élèves pratiquent une activité vocale ou instrumentale de manière collective et individuelle. L'interprétation est envisagée comme un moyen d'expression artistique, sensible et destiné à être partagé.

Les élèves peuvent :

- Chanter ou jouer dans des dispositifs d'ensemble variés (polyphonie, accompagnement, alternance de rôles, interventions successives...) ;
- S'adapter à une consigne d'interprétation liée à un style, une intention ou un public ;
- Participer à un projet collectif de restitution ou de performance.

Réfléchir sur la musique

La réflexion s'appuie sur les expériences vécues en classe. Les élèves développent un regard personnel, sensible et argumenté sur les œuvres et les pratiques musicales.

Les élèves peuvent :

- Exprimer leur ressenti à l'écoute d'une œuvre ou d'une création ;
- Mettre en lien une œuvre avec son contexte (médias, société, engagement, symbolique...) ;
- Rédiger une courte critique musicale bilingue ;
- Croiser des approches artistiques (musique et danse, cinéma, théâtre, image...).

Cycle terminal – Première et Terminale

Dans le cycle terminal, les apprentissages gagnent en complexité pour accompagner les élèves vers une maîtrise plus affirmée des outils d'analyse, de création et de pensée critique. L'enseignement musical devient un espace d'étude approfondie des œuvres, des pratiques et de leurs significations dans des contextes culturels élargis.

Les thématiques proposées — mémoire, pouvoir, hybridation, espace, esthétiques — sont pensées comme des champs de questionnement transversaux, invitant à des croisements entre musique, société et autres disciplines artistiques. Les projets favorisent l'autonomie, l'initiative artistique et la restitution publique des travaux et permettent aux élèves de construire une parole personnelle, informée et sensible sur le fait musical.

Les contenus sont structurés autour de quatre grands axes de compétences, en continuité avec ceux abordés en Seconde, et approfondis ici pour préparer les élèves aux exigences du cycle terminal.

Percevoir et comprendre la musique

Les élèves approfondissent leur capacité à analyser les œuvres, à comprendre les langages musicaux complexes, à interroger les formes et les discours artistiques dans leurs contextes d'émergence et de réception.

Les élèves peuvent :

- Analyser les structures formelles, harmoniques ou rythmiques d'une œuvre musicale ;
- Situer des œuvres dans des courants esthétiques ou des enjeux historiques ;
- Comparer des traitements d'un même thème à travers différentes œuvres ou époques ;
- Décrypter les langages sonores à partir de partitions, supports visuels ou audio ;
- Problématiser l'analyse musicale dans une perspective critique et culturelle.

Créer de la musique

Les élèves sont invités à concevoir des projets de création artistique à partir de questionnements personnels, collectifs ou interdisciplinaires. Ils développent une autonomie dans les choix techniques, expressifs et stylistiques.

Les élèves peuvent :

- Composer une œuvre à partir d'un corpus ou d'une contrainte thématique ;
- Utiliser des outils numériques pour l'enregistrement, l'édition ou la spatialisation sonore ;
- Croiser des disciplines artistiques dans une production originale (texte, image, vidéo...) ;
- Participer à un projet de création collective autour d'une problématique artistique ;
- Expliciter les choix de création dans une note d'intention ou un dossier d'accompagnement.

Interpréter la musique

Les élèves affinent leur pratique instrumentale ou vocale à travers l'étude approfondie du répertoire et l'élaboration de projets scéniques. L'interprétation devient un espace d'engagement esthétique et de prise de responsabilité.

Les élèves peuvent :

- Interpréter un extrait en soliste ou en ensemble avec attention portée au style, à l'intention et à la précision ;

- Coordonner une répétition ou encadrer une séquence de travail collectif ;
- Adapter une œuvre à un contexte de présentation spécifique (lieu, public, format) ;
- Préparer un programme musical en lien avec une thématique étudiée ;
- Accompagner leur interprétation d'une présentation (vidéo, note de programme ou exposé oral).

Réfléchir sur la musique

Les élèves développent une posture critique sur les œuvres et les pratiques musicales, en mobilisant des références esthétiques, historiques, culturelles et philosophiques. Ils développent une parole singulière et argumentée.

Les élèves peuvent :

- Analyser les enjeux esthétiques ou politiques d'une œuvre ou d'un corpus musical ;
- Élaborer une réflexion personnelle autour d'une problématique musicale contemporaine ;
- Produire un discours ~~bilingue~~ dans le cadre d'une médiation (exposé, podcast, texte critique) ;
- Croiser les regards entre musique, philosophie, histoire, sciences ou arts plastiques ;
- Interroger la réception, les valeurs et les fonctions sociales de la musique.

Remarques générales

Ce programme vise à articuler liberté pédagogique, exigence artistique et formation interculturelle dans un cadre structuré, adaptable et ouvert aux réalités culturelles contemporaines. Il offre aux élèves un espace exigeant mais ouvert, où ils apprennent à écouter, créer, débattre et s'exprimer dans une perspective résolument interculturelle.

3. Verbes consignes

Verbes consignes	Attendus
Appliquer	Mobiliser une connaissance ou une technique dans une situation donnée.
Se confronter à / analyser	Développer une réflexion critique argumentée.
Justifier	Développer des idées complexes de manière cohérente, les présenter dans leur contexte et les étayer par des arguments.
Nommer, citer	Énoncer un fait ou un phénomène de manière précise ou extraire des informations d'un matériel donné.
Décrire, percevoir, reconnaître	Décrire de manière précise et structurée / restituer avec ses propres mots.
Porter un jugement	Formuler un jugement construit sur une question, étayé par des faits, en explicitant les critères et les raisons essentielles de l'appréciation.
Évaluer avec des critères personnels	Évaluer une situation ou un matériau à l'aide de critères choisis et justifiés, en exprimant les valeurs personnelles qui fondent ce jugement.
Représenter	Restituer objectivement et de manière détaillée des faits, des relations ou des problématiques.
Discuter, débattre	Examiner un problème, confronter différents points de vue et formuler un jugement argumenté.
Décrire, documenter	Rendre compte par écrit d'une démarche ou d'un travail réalisé.
Explorer	Décrire en s'appuyant sur des critères et présenter de manière structurée.
Classer, situer	Situer un phénomène musical dans un contexte culturel ou historique.
Utiliser, employer	Utiliser à bon escient un concept ou une technique musicale
Concevoir	Concevoir un projet musical, une production ou une idée musicale originale.
Élaborer	Reconnaître et appliquer certains faits musicaux à partir d'un matériel donné, dégager des éléments pertinents à partir d'un document musical.
Inventer, mettre en musique	Créer une production musicale à partir d'une intention ou d'une contrainte.
Expliquer	Expliquer un phénomène musical, contextualiser en utilisant un langage adapté.

Expliciter, illustrer	Rendre accessible et compréhensible un point complexe en musique.
Interpréter	Réaliser et interpréter de la musique vocalement ou instrumentalement.
Entendre et comprendre	Analyser une œuvre ou un extrait à l'écoute, formuler une perception.
Interpréter un document	Extraire, à partir d'un document ou d'un phénomène musical, des éléments, des liens de sens et des caractéristiques structurelles en réponse à une problématique.
Interpréter de la musique	Interpréter une œuvre avec un parti pris interprétatif justifié.
Présenter, exposer	Présenter oralement un travail ou une analyse musicale.
Produire	Enregistrer, réaliser une production musicale.
Réfléchir	Mettre en relation une expérience musicale avec des connaissances ou ressentis.
Transposer	Transposer un contenu ou une idée musicale via un autre médium (mouvement par exemple).
Distinguer, classer	Relier, classer les faits et les expériences d'écoute les uns aux autres, selon des critères donnés.
Suivre	Suivre activement une partition pendant l'écoute pour en comprendre le déroulé.
Comparer	Comparer deux éléments musicaux en soulignant leurs similarités et différences.
Percevoir et exprimer son avis à l'oral	Exprimer de façon construite une perception musicale subjective.